

Direccte GUYANE

Juin 2017

Service Etudes, Statistique
et Evaluation (SESE)

L'intérim en Guyane en 2016

En 2016, le recours à l'intérim a fortement progressé en Guyane (+48%) par rapport à 2015, atteignant 968 Equivalent Emploi Temps Plein (EETP) - il était déjà en hausse en 2015 de 7,1%. Le nombre de contrats signés dans l'année (16185 contrats) a augmenté moins fortement (+35,9%) que le volume d'activité. Les grands secteurs d'activité sont en croissance, comme par exemple la construction (augmentation de 26,4%) ou l'industrie (+17,6% de l'activité) et ont tous généré davantage de contrats dans l'année. Le commerce enregistre une hausse particulièrement dynamique de l'activité intérimaire (+82,5 %) et de contrats signés dans l'année (+40%). La construction reste le premier secteur employeur intérimaire avec 48,9% du volume de travail. L'intérim (en EETP) progresse aussi dans les autres départements des Antilles-Guyane en 2016. La Réunion se singularise par une petite baisse de l'activité dans l'intérim en 2016 (-6,9%) après -15,1 % en 2015. L'évolution globale des Drom⁽¹⁾ est ainsi nettement positive en 2016 (+21,6%) malgré le recul réunionnais, et contrairement à 2015. Au niveau national, l'activité intérimaire est comme aux Antilles-Guyane en hausse (+8,8 %). La durée moyenne des missions achevées de 3,0 semaines en Guyane est plus élevée que dans les Quatre Drom historiques et supérieure au niveau national. (France 1,8 semaine)

(1) hors Mayotte

Le travail en intérim reste relativement moins fréquent en Guyane, comme dans les autres Drom, qu'en métropole. L'ensemble des Drom (hors Mayotte) représentent 0,9 % des contrats et du volume total de l'intérim en France en Equivalent emplois temps plein (EETP) en 2015. La Guyane seule ne compte que pour 0,09 % de l'ensemble des contrats signés dans l'intérim, ainsi que de l'équivalent emploi temps plein « France entière ». En comparaison, l'emploi salarié privé de Guyane représente 0,17 % de l'emploi salarié privé en France en 2016 (source ACOSS). L'intérim reste donc sous représenté dans l'économie locale, même s'il est en hausse.

Le poids plus faible de l'industrie en Guyane et dans les autres Drom ne facilite pas l'embauche d'intérimaires. L'industrie couvre 42,9 % de l'activité intérimaire en France (en EETP) mais seulement 13,4 % en Guyane. Par ailleurs, dans les services, les activités scientifiques et techniques ; les services administratifs et de soutien sont également nettement moins présents dans l'intérim, ce qui se traduit aussi par un déficit d'opportunités. La situation s'inverse par contre dans la construction où l'intérim pèse davantage (48,9 % contre 17,9 % au niveau national).

Hausse du nombre de contrats en Guyane

Contrats	2016	16/15	2015	2014
Guyane	16 185	+32,5%	12 212	11 310
Total DOM	164 274	+11,1%	147 864	158 146
France	17 646 378	+1,9%	17 321 454	16 763 972

Source Dares, traitement service ESE, hors Mayotte

Concernant les contrats d'intérim signés dans l'année, leur nombre augmente très sensiblement en Guyane (+32,5 %), en Guadeloupe (+58,0%) et en Martinique (+80,4%). A la Réunion, le nombre de contrats signés dans l'année diminue (de 24,3%). La hausse s'élève à 11,1% dans les Dom, hors Mayotte. En France entière, le nombre de contrats signés augmente de 1,9 %.

L'EETP augmente en 2016 en Guyane

EETP	2016	Evol 16/15	2015	2014
Guyane	968	48,0%	654	611
Total DOM	5 503	21,6%	4 527	4 666
France en-	596 333	8,8%	547 860	520 024

Source Dares, traitement service ESE, hors Mayotte

En 2016, l'intérim a connu en Guyane une hausse de l'activité en Equivalent Emploi Temps Plein (EETP). Celle-ci s'établit à 968 EETP, soit +48,0 % sur un an. La hausse de l'activité fait suite à une augmentation sensible l'année précédente (+7,1 %). L'activité en EETP augmente aussi en Martinique (+58,4 %) et en Guadeloupe (+33,1%) alors qu'à la Réunion, elle diminue sur un an (-6,9 %) mais moins qu'en 2015 (-15,1 %). Globalement, l'activité intérimaire est en hausse dans les Dom de 21,6 % (hors Mayotte) comme au niveau national (+8,8 %).

Les entreprises de Guyane ont davantage recours à l'intérim en 2016

Le taux de recours à l'emploi intérimaire, rapport entre le volume d'emplois intérimaires (en EETP) et l'effectif salarié du secteur privé atteint 3,1 % en Guyane en 2016. Il est en hausse notable. Sur l'ensemble des Dom (hors Mayotte), le taux de recours vaut 1,7 %, soit la moitié du taux de recours national (3,3 %). La Guadeloupe affiche un taux de 1,8%, la Réunion de 1,3 %.

Faible taux de recours à l'intérim outre-mer

Taux de recours	2016	2015	2014	2013
Guyane	3,1%	2,1%	2,0%	2,5%
Total DOM	1,7%	1,4%	1,5%	1,4%
France entière	3,3%	3,1%	2,9%	2,9%

Source Dares, traitement service ESE, hors Mayotte

Construction et commerce pèsent 69,1 % de l'emploi intérimaire en Guyane

Quelques activités ou groupes d'activités accaparent l'essentiel de l'intérim en Guyane. En 2016, la construction, habituellement le premier employeur pour l'intérim, concentre 48,9% du volume d'emploi total en EETP. Le commerce, de détail ou de gros, en emploie 20,3% et enregistre une forte progression. Les services regroupent 17,1% du volume d'activité. Les principaux secteurs employeurs sont le transport et l'entreposage (3,7 %), les activités scientifiques et techniques, services administratifs et de soutien (6,1 %) et l'hébergement et la restauration (2,7 %). L'industrie, en baisse, regroupe 13,4 % du volume d'EETP. Les activités les plus importantes sont les industries extractives, énergie, eau, déchets et dépollution (2,5 %), puis la fabrication d'autres produits industriels (9,7 %), textile, bois, chimie, métallurgie. Viennent ensuite les industries agro-

alimentaires

Le commerce concentre 35,0 % des contrats en Guyane

Contrats 2016	Guyane	Total Dom	France entière
AZ : Agriculture	0,0%	0,3%	0,5%
C1 : Fabrication de denrées alimentaires, de boissons et de produits à base de tabac	1,5%	8,0%	12,5%
C2 : Cokéfaction et raffinage	0,0%	0,0%	0,0%
C3 : Fabrication d'équipements électriques, électroniques, informatiques ; fabrication de machines	0,3%	0,6%	2,5%
C4 : Fabrication de matériels de transport	0,0%	0,1%	2,0%
C5 : Fabrication d'autres produits industriels	7,5%	5,2%	15,1%
DE : Industries extractives, énergie, eau, gestion des déchets et dépollution	2,2%	6,4%	4,0%
FZ : Construction	25,9%	12,6%	11,5%
GZ : GZ : Commerce , réparation d'automobiles et de motocycles	35,0%	36,5%	12,3%
HZ : Transports et entreposage	6,6%	10,4%	15,7%
IZ : Hébergement et restauration	2,4%	6,3%	5,8%
JZ : Information et communication	1,8%	1,5%	0,6%
KZ : Activités financières et d'assurance	0,4%	1,0%	0,8%
LZ : Activités immobilières	0,3%	0,5%	0,3%
MN : Activités scientifiques et techniques ; services administratifs et de soutien	14,1%	7,8%	9,1%
OQ : Administration publique, enseignement, santé humaine et action sociale	1,6%	1,5%	5,2%
RU : Autres activités de services	0,4%	1,4%	2,0%
Ensemble des secteurs	100,0%	100,0%	100,0%
Agriculture	0	512	94 380
Industrie	1 883	33 212	6 380 626
Construction	4 178	20 632	2 028 112
Commerce	5 665	59 979	2 168 420
Services	4459	49 939	6 974 840
Ensemble des secteurs	16185	164 274	17 646 378

La construction représente 48,9% de l'activité intérimaire en Guyane en 2016

EETP 2016	Guyane	Total Dom	France entière
AZ : Agriculture	0,0%	0,3%	0,5%
C1 : Fabrication de denrées alimentaires, de boissons et de produits à base de tabac	0,8%	5,3%	8,1%
C2 : Cokéfaction et raffinage	0,0%	0,0%	0,1%
C3 : Fabrication d'équipements électriques, électroniques, informatiques ; fabrication de machines	0,3%	0,8%	5,4%
C4 : Fabrication de matériels de transport	0,2%	0,1%	6,9%
C5 : Fabrication d'autres produits industriels	9,7%	9,4%	19,4%
DE : Industries extractives, énergie, eau, gestion des déchets et dépollution	2,5%	5,1%	3,1%
FZ : Construction	48,9%	31,4%	17,9%
GZ : GZ : Commerce , réparation d'automobiles et de motocycles	20,4%	22,9%	10,0%
HZ : Transports et entreposage	3,7%	7,5%	12,9%
IZ : Hébergement et restauration	2,7%	3,0%	1,9%
JZ : Information et communication	0,8%	1,7%	1,0%
KZ : Activités financières et d'assurance	0,7%	1,5%	1,7%
LZ : Activités immobilières	0,7%	1,0%	0,4%
MN : Activités scientifiques et techniques ; services administratifs et de soutien	6,1%	6,9%	7,9%
OQ : Administration publique, enseignement, santé humaine et action sociale	2,2%	2,3%	2,1%
RU : Autres activités de services	0,5%	0,8%	1,1%
Ensemble des secteurs	100,0%	100,0%	100,0%
Agriculture	0	0	2 935
Industrie	130	741	255 857
Construction	474	2 692	106 855
Commerce	197	1 122	59 672
Services	167	948	171 015
Ensemble des secteurs	968	5 503	596 333

Source Dares, traitement services ESE 971, 972 et 973, données hors Mayotte

Le commerce est en forte progression

La hausse importante en 2016 du volume d'emploi intérimaire en Guyane (passant de 654 à 968 EETP) est le résultat d'évolutions plus ou moins fortes dans les différents secteurs d'activité.

Commerce, Services et Industrie sont en hausse

Guyane	contrats	var 16/15	EETP	var 16/15
Agriculture	0	SO	0	SO
Industrie	1 883	117,6%	129	121,7%
Construction	4 178	126,4%	473	148,7%
Commerce	5 665	182,5%	196	196,0%
Services	4 459	113,5%	166	127,7%
Ensemble	16 185	135,00%	968	148,0%

Source Dares, traitement services ESE, hors Mayotte

La construction, poids lourd de l'emploi intérimaire –elle représentait 47,1% des EETP en 2015– augmente de 1,8% (+790 EETP). Le poids relatif du secteur diminue néanmoins du fait de fortes hausses dans le commerce et les services. Le secteur du commerce enregistre une forte poussée en 2016 (+82,5 %, soit 2 560 EETP supplémentaires). Il se retrouve ainsi en première position devant la construction et les services. Ceux-ci voient leur volume de travail EETP augmenter respectivement de 26,4 % (+473 EETP) et 13,5 % (+166 EETP). Toutes les activités de service contribuent à la croissance de l'ensemble, avec plus ou moins de dynamisme selon l'activité. Dans l'industrie, l'activité intérimaire augmente également (+17,6%) Elle gagne 129 EETP. L'activité dans l'agriculture demeure marginale voir inexistante selon les années.

Diminution de la durée des missions achevées en Guyane en 2016

Durée moyenne 2016 (durée en semaine)	Guyane	Total Dom	France entière
AZ : Agriculture	0	1,5	1,6
C1 : Fabrication de denrées alimentaires, de boissons et de produits à base de tabac	1,6	1,1	1,2
C2 : Cokéfaction et raffinage	0	2,4	4,3
C3 : Fabrication d'équipements électriques, électroniques, informatiques ; fabrication de machines	3	2,5	3,9
C4 : Fabrication de matériels de transport	23,9	3,0	5,9
C5 : Fabrication d'autres produits industriels	4,3	3,2	2,3
DE : Industries extractives, énergie, eau, gestion des déchets et dépollution	3,5	1,5	1,4
FZ : Construction	5,7	4,4	2,7
GZ : GZ : Commerce , réparation d'automobiles et de motocycles	1,8	1,1	1,4
HZ : Transports et entreposage	1,7	1,2	1,5
IZ : Hébergement et restauration	3,6	0,8	0,6
JZ : Information et communication	1,4	2,0	2,8
KZ : Activités financières et d'assurance	6,2	2,6	3,6
LZ : Activités immobilières	7,6	3,3	2,0
MN : Activités scientifiques et techniques ; services administratifs et de soutien	1,4	1,6	1,5
OQ : Administration publique, enseignement, santé humaine et action sociale	3,1	2,6	0,7
RU : Autres activités de services	3,5	1,0	0,9
Ensemble des secteurs	4,0	1,7	1,8
Agriculture	0,0	1,5	1,6
Industrie	3,8	1,8	2,1
Construction	2,7	4,4	2,7
Commerce	1,4	1,1	1,4
Services	1,3	1,4	1,3
Ensemble des secteurs	1,8	1,7	1,8

Source Dares, traitement services ESE 971, 972 et 973, données hors Mayotte. Durée en semaine

Durées en hausse en Guyane

La Guyane présente une durée des missions achevées en légère baisse par rapport à 2015 passant de 4,5 semaines en 2015 à 3,1 semaines en 2016. Le nombre de missions a augmenté très nettement dans l'année (+48 %) alors que l'activité en Equivalent Emploi Temps Plein a connu une progression moindre (+32,5 %). La durée moyenne des missions achevées reste néanmoins supérieure en Guyane à celle observée ailleurs dans les Drom en 2016. La durée moyenne des missions s'établit à 1,7 semaine en 2016 dans les Drom et reste stable par rapport à 2015. La durée moyenne des missions y est inférieure de 0,1 semaine à celle observée au niveau France entière (1,8 semaine). Au niveau national, la durée moyenne est en effet remontée de +0,1 semaine sur un an.

Des missions de 3,1 semaines en Guyane

Source Dares, traitement service ESE des DFA, données hors

Durée moyenne	2016	2015	2014
Guyane	3,1	4,5	3,9
Total DOM	1,7	1,7	1,6
France entière	1,8	1,7	1,6

Mayotte, durées en semaine

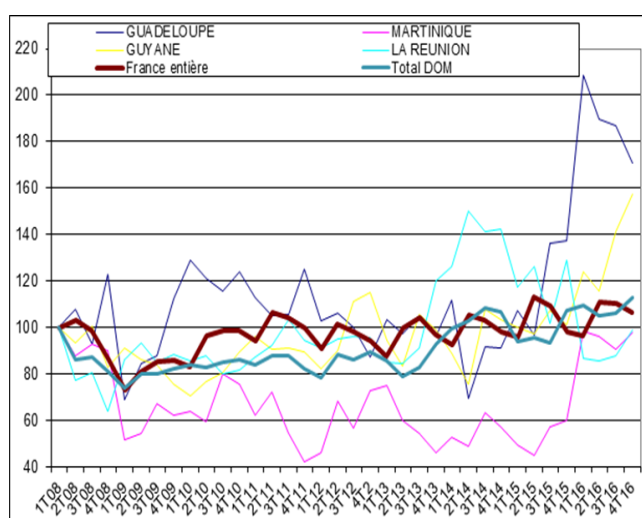
Dans la construction, les durées de contrat sont les plus longues, 6 semaines en Guyane, 5,3 semaines en Guadeloupe et 4,4 semaines dans les Drom (6,2 et 4,2 semaines en 2015 respectivement), mais « seulement » 2,7 semaines « France entière » (2,5 semaines en 2015). Malgré le poids très important de la construction pour l'intérim en Guyane, de nombreux secteurs où les durées de mission sont courtes « tirent vers le bas » la durée moyenne des contrats d'intérim. C'est particulièrement le cas dans le commerce où la durée moyenne des missions ne dépasse pas 2 semaine (1,6 semaine en 2015). Ici ou là, quelques activités ont néanmoins des durées plus longues que la moyenne bien que cela n'implique souvent que très peu d'intérimaires. Ce peut être également très changeant d'une année à l'autre compte tenu des la petitesse des effectifs dans les secteurs d'activités concernés. Quelques secteurs ont des durées plus longues en 2016 : fabrication de matériel de transport 24 semaines en 2016, 23 semaines en 2015 ; activités immobilières (8 semaines), construction (6 semaines), activités

financières et d'assurance (6 semaines), industries extractives, énergie, eau, gestion des déchets et dépollution (4 semaines)

Evolutions trimestrielles de l'intérim

L'intérim a enregistré en 2007 un niveau record de contrats signés et d'activité en France comme dans les Drom. Ensuite, la situation est devenue très contrastée. L'année 2008 a été le point de départ d'une légère baisse globale de l'activité intérimaire tant au niveau des contrats que de l'emploi EETP, avec des variantes selon les départements. L'année 2009 a été témoin d'un recul bien plus net, surtout au premier trimestre. Depuis ce point bas de début 2009, nombre de contrats signés et volume d'EETP ont tendance à remonter lentement dans les Drom.

Evolutions trimestrielles du nombre de contrats d'intérim 2008/2016 (séries brutes)



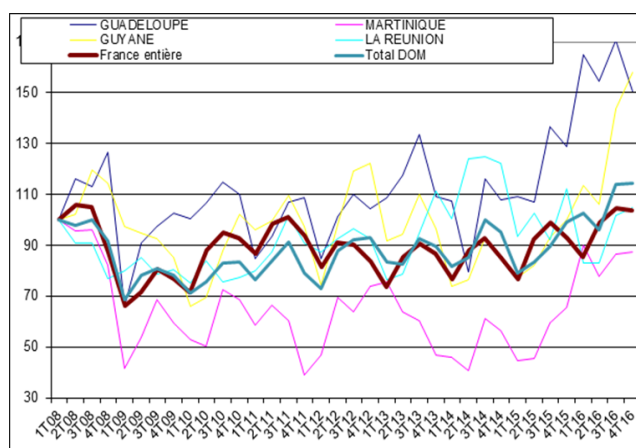
Source Dares, traitement service ESE, Mayotte non comprise
Base 100 au 1T 2008

la Guadeloupe est le département qui a oscillé le plus autour de ses «niveaux « d'avant crise » concernant l'activité intérimaire. Depuis mi-2015, l'activité y est même plus intense désormais. La Guyane est dans une situation assez proche (sursaut d'activité en 2012-2013, tassement de son activité intérimaire à partir de début 2013 mais reprise très nette récente).

La Réunion, après un tassement de l'activité intérimaire pendant quelques années, a enregistré entre mi-2013 et début 2015 une remontée significative de son activité intérimaire qui « a

dynamisé l'ensemble Drom ». Ce sursaut s'est tassé depuis. La Martinique n'a, au contraire des autres territoires pas encore retrouvé ses niveaux d'activité intérimaire d'avant crise et a longtemps éprouvé des difficultés à renouer avec la croissance. L'année 2016 marque peut-être une rupture. Au niveau national, l'activité intérimaire est orientée à la hausse depuis le premier trimestre 2013 et retrouve peu à peu son niveau d'avant crise.

Evolutions trimestrielles du nombre de contrats d'intérim 2008-2016 (Séries brutes)

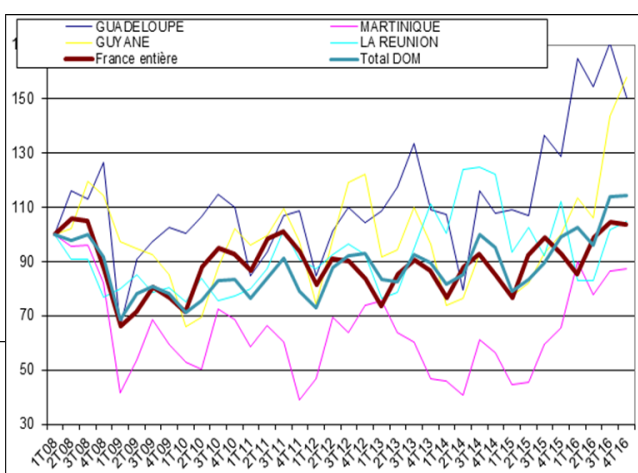


Source Dares, traitement services ESE 971,972,973..données hors Mayotte, Base 100 au 1T 2008

L'année 2009 a été particulière de par l'ampleur des chutes conjointes du nombre de contrats d'intérim et du volume d'emploi associé (en EETP), en Guyane et ailleurs. Avant 2008, la durée moyenne des missions achevées dans l'année était supérieure à deux semaines. A partir de 2009, cette durée moyenne s'est nettement raccourcie, se rapprochant de la barre des deux semaines. « En cause », une évolution forte du nombre de contrats à partir de 2010 qui « se stabilise » à un niveau plus élevé alors que le volume d'heures de travail est resté en deçà en terme d'évolution. En 2016, le nombre de contrats signés dans les Dom augmente alors que l'activité progresse moins rapidement. La durée moyenne des missions achevées reste stable à 1,7 semaine. En Guadeloupe, la hausse moins rapide de l'activité que du nombre de contrats induit une baisse de la durée moyenne des contrats achevés en 2016, passant de 2,2 semaines à 1,8 semaine. En Guyane où les durées des contrats d'intérim était déjà les plus longues tous département confondus, on note une poursuite de la tendance à l'allongement de la durée

de ces contrats

Evolutions trimestrielles du volume d'emploi EETP 2008-2016

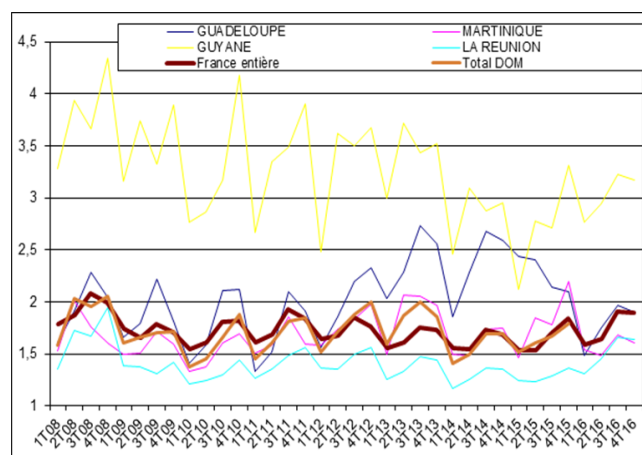


Source Dares, traitement service ESE, Mayotte non comprise
Base 100 au 1T 2008

Une saisonnalité de la durée des contrats s'observe au cours des dernières années en Guyane comme dans les autres territoires. Un point bas est généralement atteint au 1^{er} semestre de l'année, un pic de durée suit au second semestre.

Selon l'endroit (Guyane, Dom, France), le phénomène est plus ou moins régulier. France, Martinique, Réunion et Dom (hors Mayotte) présentent une durée moyenne trimestrielle qui oscille autour d'une valeur moyenne variant peu au cours du temps. En Guyane, la durée des contrats, traditionnellement plus élevée que dans les autres Drom, a tendance à baisser continuellement depuis 2008. On observe néanmoins un sursaut en 2015. La Guadeloupe s'est distinguée entre 2013 et 2015 par une forte remontée de la durée des contrats achevés.

Evolutions trimestrielles de la durée moyenne des missions achevées 2008-2016



Source Dares, traitement service ESE, hors Mayotte

Remarque : séries brutes (non Corrigées des Variations Saisonniers) illustrant le caractère saisonnier de la durée des contrats d'intérim

Avertissement

Au niveau national, une refonte de la chaîne de traitement de l'Intérim a été menée en 2014 à la Dares (Direction statistique du ministère du travail) afin que les travaux réalisés à Pôle emploi ou à la Dares à partir de la même source soient davantage convergents. Au niveau régional, pour la Guadeloupe et les Dom en particulier, ces travaux n'ont pas eu d'incidence sur les données présentées. Le nombre de contrats conclus dans l'année, le volume d'emploi EETP et la durée moyenne des contrats achevés ont été identiques globalement pour 2014, 2013 et 2012 à ce qui aurait été présenté sans refonte de la chaîne de traitement. Une note méthodologique de Pôle emploi et de la Dares évoque ces changements :

[http://travail-emploi.gouv.fr/IMG/pdf/](http://travail-emploi.gouv.fr/IMG/pdf/Estimation_de_l_evolution_de_l_emploi_interiminaire_-_Note_methodologique.pdf)

[Estimation de l'évolution de l'emploi intérimaire - Note méthodologique.pdf](http://travail-emploi.gouv.fr/IMG/pdf/Estimation_de_l_evolution_de_l_emploi_interiminaire_-_Note_methodologique.pdf)

POUR EN SAVOIR PLUS

« L'intérim en Martinique en 2016 », Dieccte Martinique, juin 2017

« L'intérim en Guadeloupe en 2016 », Dieccte Guadeloupe, juin 2017

« L'emploi intérimaire en forte hausse au 4^{ème} trimestre 2016 », Dares indicateurs N°027, avril 2017

Les indicateurs statistiques relatifs à l'intérim calculés mensuellement, trimestriellement et annuellement sont également disponibles sur le site du Ministère du travail: <http://dares.travail-emploi.gouv.fr/dares-etudes-et-statistiques/statistiques-de-a-a-z/article/l-emploi-interiminaire>

Définitions

Chaque mois depuis 1995, les agences de travail temporaire transmettent à Pôle emploi un relevé des missions d'intérim réalisées. La DARES produit notamment le nombre de contrats d'intérim commencés dans le mois (données par trimestre ou année également disponibles), calcule les Equivalents Emplois à Temps Plein (EETP) ainsi que la durée moyenne des missions achevées dans le mois. Les données présentées dans cette publication font référence au département de l'agence d'intérim.

Contrats conclus (au cours d'une période) : missions dont la date de début appartient à la période considérée. Le nombre de contrats conclus mesure le

flux d'entrées de l'emploi intérimaire dans la période.

Equivalent Emplois à Temps Plein (EETP) au cours d'une période :

rapport du nombre total de semaines de travail réalisées par les intérimaires sur le nombre total de semaines ouvrées de la période. Par convention, ce nombre est fixé à 52 semaines pour une année. Cette convention de calcul conduit à sous-estimer légèrement l'équivalent emplois à temps plein, dans la mesure où une partie des missions ne comptabilise pas les périodes de congés.

Taux de recours annuel à l'intérim : rapport du volume de l'emploi intérimaire annuel en EETP à l'emploi salarié privé de l'année. L'emploi salarié retenu ici est celui fourni par L'URSSAF trimestriellement dont on fait la moyenne (emploi salarié privé).

Le taux de recours annuel ainsi calculé est différent de celui qui figure dans les publications de la DARES pour le niveau national et de certaines publications précédentes de la DIECCTE Guadeloupe.

Nomenclature d'activité utilisée

La nomenclature d'activité française NAF 2008 rév.2 comporte cinq niveaux qui s'emboîtent parfaitement. Néanmoins, la nécessité de disposer de nomenclatures agrégées pour l'établissement de certaines statistiques et pour la diffusion s'est imposée au niveau international. C'est pourquoi trois niveaux supplémentaires (A 10, A 38 et A 64) ont été définis par les organismes internationaux. Ce dispositif a été complété par la France qui utilisera deux niveaux de plus (A 17 et A 129). Les données présentées dans cette étude par secteur d'activité sont ventilées en A 17.

Direction des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi de GUYANE

Direction :

879, Rocade de Zéphir 97306 CAYENNE Cedex 09

Téléphone : 05.94.29.53.53

Télécopie : 05.94.29.53.66

Directeur de la publication : Michel Henri MATTERA

Réalisation Service Etudes, Statistique, Evaluation (SESE)

Emmanuel LOISEAU

Courriel : 973.statistiques@dieccte.gouv.fr

Internet : www.guyane.dieccte.gouv.fr